

E Dossier de la participation du public

E.1 Rencontres tenues et publics ciblés

E.2 Bulletins d'information

E.1 Rencontres tenues et publics ciblés

Tableau E-1 : Étape de l'information générale sur le projet (printemps 2011)

Date et lieu	Publics présents aux rencontres (nombre de participants)	Publics invités absents des rencontres
<p>24 mai 2011 Centre socioculturel Anne-Hébert 22, rue Louis-Jolliet Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de La Jacques-Cartier (1) • Ville de Pont-Rouge (1) • Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre local de développement de La Jacques-Cartier • Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale • Corporation du bassin de la Jacques-Cartier • Municipalité de Shannon • MRC de Portneuf
<p>26 mai 2011 Hôtel et Suites Normandin 4700, boul. Pierre-Bertrand Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commission sur les ressources naturelles et le territoire de la Capitale-Nationale (1) • Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale (1) • Communauté métropolitaine de Québec (1) • Québec International (1) • MAPAQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale (1) • MRNF – Direction générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (1) • MTQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale (1) • Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Agence des forêts privées de Québec 03 • Association forestière du Québec Métropolitain • Bureau de la Capitale-Nationale • Chambre de commerce et d'industrie de Québec • Commission de la Capitale-Nationale • Fédération de l'UPA de la Rive-Nord • Jeune chambre de commerce de Québec • MAMROT – Direction régionale la Capitale-Nationale • MCCCCF – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MDDEP – Direction générale des évaluations environnementales • MDDEP – Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches • MDEIE – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MRNF – Direction régionale de la protection de la faune • MRNF – Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune de Portneuf-Laurentides • MRNF – Direction des opérations intégrées (Forêt) • MRNF – Direction de l'expertise énergie, mines et territoire de la Capitale-Nationale • MRNF – Direction générale de l'électricité • MTQ – Direction de la Capitale-Nationale, Centre de services de Québec • Syndicat de base UPA Québec-Jacques-Cartier
<p>27 mai 2011 Hydro-Québec 2625, boul. Lebourgneuf Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (1) 	
<p>2 juin 2011 Bureau municipal 50, rue Saint-Patrick Shannon</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Shannon (3) 	

Tableau E-2 : Étape de l'information-consultation (hiver 2012)

Date et lieu	Publics présents aux rencontres (nombre de participants)	Publics invités absents des rencontres
30 janvier 2012 Centre socioculturel Anne-Hébert 22, rue Louis-Jolliet Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de La Jacques-Cartier (1) • MRC de Portneuf (2) • Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre local de développement de La Jacques-Cartier • Municipalité de Shannon • Ville de Pont-Rouge
30 janvier 2012 Centre socioculturel Anne-Hébert 22, rue Louis-Jolliet Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier	<ul style="list-style-type: none"> • Association chasse et pêche Catshalac (1) • Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (3) • Syndicat de base UPA Québec-Jacques-Cartier (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre de commerce de l'Est de Portneuf • Chambre de commerce locale de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier • Club Motoneige de la Jacques-Cartier • Syndicat de base UPA du Centre de Portneuf • Tourisme Jacques-Cartier
31 janvier 2012 Hôtel et Suites Normandin 4700, boulevard Pierre-Bertrand Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Agence des forêts privées de Québec 03 (1) • Commission sur les ressources naturelles et le territoire de la Capitale-Nationale (1) • Communauté métropolitaine de Québec (1) • Fédération de l'UPA de la Rive-Nord (1) • MAPAQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale (1) • MRNF – Direction des opérations intégrées – Forêt (1) • MTQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale (1) • MTQ – Direction de la Capitale-Nationale, Centre de services de Québec (1) • Société des établissements de plein air du Québec (1) • Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association forestière du Québec métropolitain • Bureau de la Capitale-Nationale • Chambre de commerce et d'industrie de Québec • Commission de la Capitale-Nationale • Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale • Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale • Jeune chambre de commerce de Québec • MAMROT – Direction régionale la Capitale-Nationale • MAPAQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MCCCCF – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MDDEP – Direction générale des évaluations environnementales • MDDEP – Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches • MDEIE – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MRNF – Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches • MRNF – Direction régionale de la protection de la faune • MRNF – Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune de Portneuf-Laurentides • MRNF – Direction de l'expertise énergie, mines et territoire de la Capitale-Nationale • MRNF – Direction générale de l'électricité • Parc national de la Jacques-Cartier • Québec International

Tableau E-2 : Étape de l'information-consultation (hiver 2012) (suite)

Date et lieu	Publics présents aux rencontres (nombre de participants)	Publics invités absents des rencontres
31 janvier 2012 Domaine Notre-Dame 83, route du Grand-Capsa Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires (17) • Conjoints/conjointes de propriétaire (3) • Citoyens (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires absents (11)
1^{er} février 2012 Domaine Notre-Dame 83, route du Grand-Capsa Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier	Formule portes ouvertes (Avis publics) <ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires (3) • Fils de propriétaire (1) • Citoyens (6) 	
4 février 2012 Centre socioculturel Anne-Hébert 22, rue Louis-Jolliet Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier	Formule portes ouvertes (Avis publics) <ul style="list-style-type: none"> • Propriétaire (1) • Conjoint/conjointe de propriétaire (1) • Citoyens (16) 	
16 février 2012 675, boul. René-Lévesque Est Édifice Marie-Guyart, 6 ^e étage Québec	<ul style="list-style-type: none"> • MDDEP (2) 	

Tableau E-3 : Étape de l'information sur la solution retenue (printemps 2012)

Date et lieu	Publics présents aux rencontres (nombre de participants)	Publics invités absents des rencontres
<p>26 juin 2012 Centre socioculturel Anne-Hébert 22, rue Louis-Jolliet Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Club Motoneige de la Jacques-Cartier (1) • Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (1) • MRC de La Jacques-Cartier (1) • MRC de Portneuf (1) • Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association chasse et pêche Catshalac • Centre local de développement de La Jacques-Cartier • Centre local de développement de Portneuf • Chambre de commerce de l'Est de Portneuf • Chambre de commerce locale de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier • Club des cavaliers de Sainte-Catherine • Municipalité de Shannon • Syndicat de base UPA du Centre de Portneuf • Syndicat de base UPA Québec-Jacques-Cartier • Tourisme Jacques-Cartier • Ville de Pont-Rouge
<p>26 juin 2012 Centre socioculturel Anne-Hébert 22, rue Louis-Jolliet Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires (13) • Conjoints/conjointes de propriétaire (6) • Citoyens (8) 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires absents (1)

Tableau E-3 : Étape de l'information sur la solution retenue (printemps 2012) (suite)

Date et lieu	Publics présents aux rencontres (nombre de participants)	Publics invités absents des rencontres
<p>27 juin 2012 Hôtel et Suites Normandin 4700, boulevard Pierre-Bertrand Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commission de la Capitale-Nationale (1) • Communauté métropolitaine de Québec (1) • MTQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Agence des forêts privées de Québec 03 • Association forestière du Québec métropolitain • Bureau de la Capitale-Nationale • Chambre de commerce et d'industrie de Québec • Commission de la Capitale-Nationale • Commission sur les ressources naturelles et le territoire de la Capitale-Nationale • Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale • Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale • Fédération de l'UPA de la Rive-Nord • Jeune chambre de commerce de Québec • MAMROT – Direction régionale la Capitale-Nationale • MAPAQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MCCCCF – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MDDEP – Direction générale des évaluations environnementales • MDDEP – Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches • MDEIE – Direction régionale de la Capitale-Nationale • MRNF – Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches • MRNF – Direction des opérations intégrées – Forêt • MRNF – Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches • MRNF – Direction régionale de la protection de la faune • MRNF – Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune de Portneuf-Laurentides • MRNF – Direction de l'expertise énergie, mines et territoire de la Capitale-Nationale • MRNF – Direction générale de l'électricité • MTQ – Direction régionale de la Capitale-Nationale, Centre de services de Québec • Québec International • Société des établissements de plein air du Québec • Station touristique Duchesnay • Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Tableau E-3 : Étape de l'information sur la solution retenue (printemps 2012) (suite)

Date et lieu	Publics présents aux rencontres (nombre de participants)	Publics invités absents des rencontres
<p>27 juin 2012 Centre socioculturel Anne-Hébert 22, rue Louis-Jolliet Sainte-Catherine-de- la-Jacques-Cartier</p>	<p>Formule portes ouvertes (avis publics)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propriétaire (1) • Citoyens (19) 	
<p>11 octobre 2012 Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs 1175, boul. Lebourgneuf, bureau 100, Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MDDEFP – Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (3) • Hydro-Québec (3) 	

E.2 Bulletins d'information



Poste **Duchesnay** à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV



INFORMATION GÉNÉRALE • Mai 2011

Situation actuelle

Le poste de Val-Rose à 69-25 kV, situé à Shannon près de la base militaire de Valcartier, alimente plusieurs municipalités environnantes : Shannon, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, dans la MRC de La Jacques-Cartier. La capacité de ce poste ne suffit plus à répondre à la croissance rapide de la demande.

Depuis quelques années, en effet, ce secteur a connu une croissance soutenue. Pour répondre à la demande, Hydro-Québec a dû soulager à plusieurs reprises le poste de Val-Rose en effectuant des transferts vers les postes avoisinants. Malgré ces transferts, le poste de Val-Rose demeure en surcharge.

Le poste de Val-Rose et le réseau qui l'alimente ne sont plus adaptés à la charge de la région de Québec.

Solution préconisée

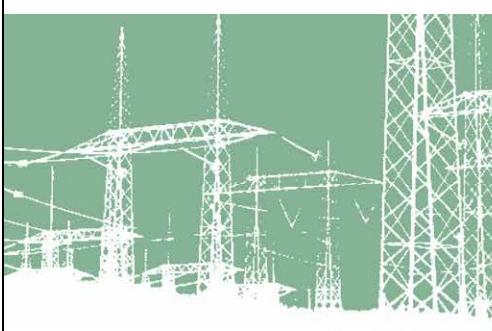
La solution préconisée par Hydro-Québec est d'implanter un nouveau poste à 315-25 kV, le poste Duchesnay, et de le raccorder au réseau au moyen d'une nouvelle ligne biterne à 315 kV en double dérivation sur les circuits 3104 et 3105 d'ici l'automne 2015.

Par la suite, en 2016, il sera possible de démanteler le poste de Val-Rose, sa ligne d'alimentation à 69 kV sur environ 26 km et la section à 230-69 kV du poste de Québec.

Le poste Duchesnay sera construit dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier de façon à pouvoir prendre la totalité de la charge présentement alimentée par le poste de Val-Rose. Il sera bien situé pour soulager les postes de Donnacona et de Saint-Raymond. De plus, il permettra de repousser les investissements qui étaient prévus à moyen terme pour l'ajout du troisième transformateur de puissance au poste Anne-Hébert.

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement et services partagés le mandat de réaliser les études d'avant-projet relatives à la construction du poste Duchesnay et à son raccordement au réseau de transport.





Zone d'étude

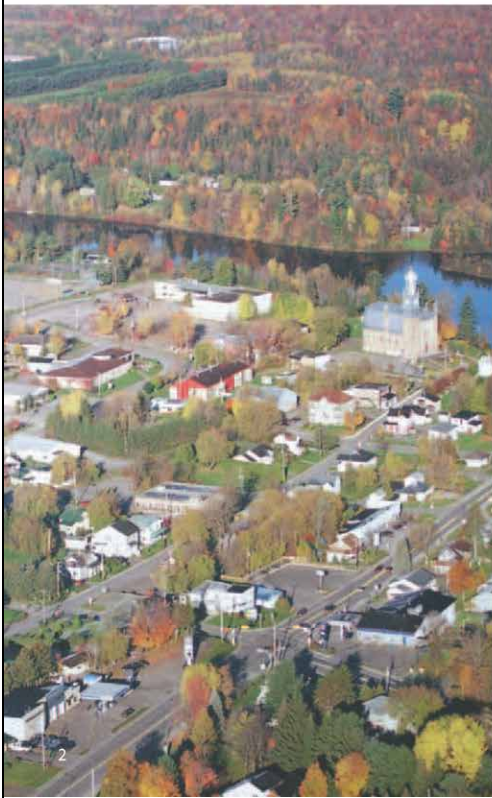
La zone d'étude du projet (voir la carte ci-contre) couvre une superficie approximative de 44 km². Elle est bordée au nord par la rivière Jacques-Cartier, au sud par le couloir des lignes à 735 kV et à 315 kV, à l'ouest par la limite de la MRC de Portneuf et à l'est par la limite de la ville de Québec.



Enjeux environnementaux

À la lumière des connaissances actuelles, les principaux enjeux techniques et environnementaux associés à l'implantation du poste et de sa ligne d'alimentation sont les suivants :

- une utilisation du sol diversifiée, y compris des usages résidentiel, industriel, commercial, récréotouristique et agricole ;
- la présence d'éléments sensibles tels le milieu bâti, des milieux humides, des terres en culture et des érablières ;
- la présence du territoire agricole protégé ;
- l'intégration visuelle du poste et de la ligne ;
- le climat sonore autour du poste.



Études

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec Équipement et services partagés entreprendra des inventaires environnementaux et réalisera des études techniques dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu d'accueil du poste et de la ligne projetés.

Par la suite, l'équipe de projet proposera des emplacements pour le poste et des tracés de ligne, les analysera et les comparera.

Enfin, l'analyse des résultats des études environnementales, techniques, économiques et sociopolitiques permettra de déterminer le meilleur emplacement pour le poste et le meilleur tracé pour la ligne d'alimentation.





Participation du public

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de communication afin d'établir un dialogue avec le milieu d'accueil du projet tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier

AVANT-PROJET	
<i>De l'hiver 2010-2011 au printemps 2012</i>	
Information générale	Printemps 2011
Information et consultation sur les emplacements et les tracés étudiés	Automne 2011
Information sur la solution retenue	Printemps 2012
PROJET	
<i>De l'automne 2012 à l'hiver 2015-2016</i>	
Demande des autorisations gouvernementales	Hiver 2012-2013
Obtention des autorisations gouvernementales	Printemps 2014
Construction	Été 2014 à automne 2015
Mise en service du poste et de la ligne	Automne 2015
Démantèlements	2016

www.hydroquebec.com


Pour plus d'information

■ Ligne Info-projets : 418 845-7417
Sans frais : 1 855 845-7417

■ **Claire Trépanier**
Conseillère – Relations avec le milieu
Direction régionale – Montmorency
et réseaux autonomes
2625, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec)
G2C 1P1
Télécopieur : 418 845-7796
Courriel : trepanier.claire@hydro.qc.ca

Photos : Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

2011E0712

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.





Poste **Duchesnay** à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

INFORMATION-CONSULTATION • JANVIER 2012



La capacité du poste de Val-Rose, situé à Shannon près de la base militaire de Valcartier, ne suffit plus à répondre à la croissance rapide de la demande dans ce secteur, et Hydro-Québec a atteint la limite des moyens à sa disposition pour soulager ce poste. Elle préconise d'implanter à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier un nouveau poste à 315-25 kV, le poste Duchesnay, et de le raccorder au réseau au moyen d'une nouvelle ligne biterne à 315 kV sur les circuits 3104 et 3105 d'ici l'automne 2015. Par la suite, en 2016, il sera possible de démanteler le poste de Val-Rose, sa ligne d'alimentation à 69 kV sur environ 26 kilomètres et la section à 230-69 kV du poste de Québec.

Le présent bulletin d'information décrit les emplacements de poste et les tracés de ligne d'alimentation étudiés et en présente l'analyse en fonction de critères techniques, économiques et environnementaux.

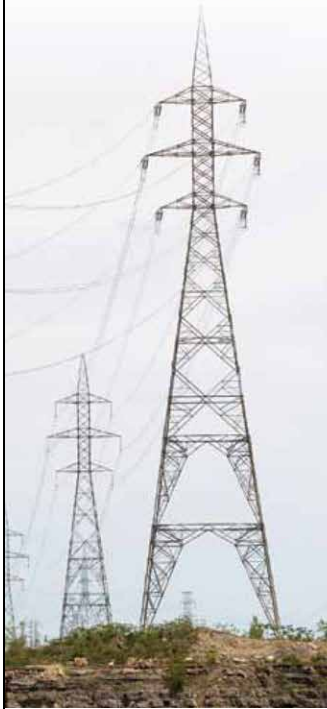
Zone d'étude

La zone d'étude du projet couvre une superficie approximative de 44 km². Elle est bordée au nord par la rivière Jacques-Cartier, au sud par le couloir des lignes à 735 kV et à 315 kV, à l'ouest par la limite de la MRC de Portneuf et à l'est par la limite de la ville de Québec.

Études

Depuis le printemps 2011, Hydro-Québec mène des études environnementales et techniques dans le but de déterminer des emplacements de poste et des tracés de ligne de moindre impact sur l'environnement. L'entreprise prend en compte les critères suivants :

- Rechercher des emplacements pour le poste à proximité du centre de consommation et des infrastructures du réseau de distribution au nord de la zone d'étude.
- Rechercher des emplacements à l'intérieur du parc industriel de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
- Rechercher le tracé le plus court possible de façon à limiter le nombre d'éléments ou d'espaces susceptibles de subir des impacts et à réduire les coûts de construction.
- Éviter, dans la mesure du possible, les éléments offrant la plus grande résistance sur le plan environnemental : le milieu bâti résidentiel et commercial, les cultures spécialisées, les milieux humides, les érablières exploitées et les érablières à potentiel acéricole.
- Limiter les impacts sur le milieu agricole.
- Limiter les impacts sur le paysage.



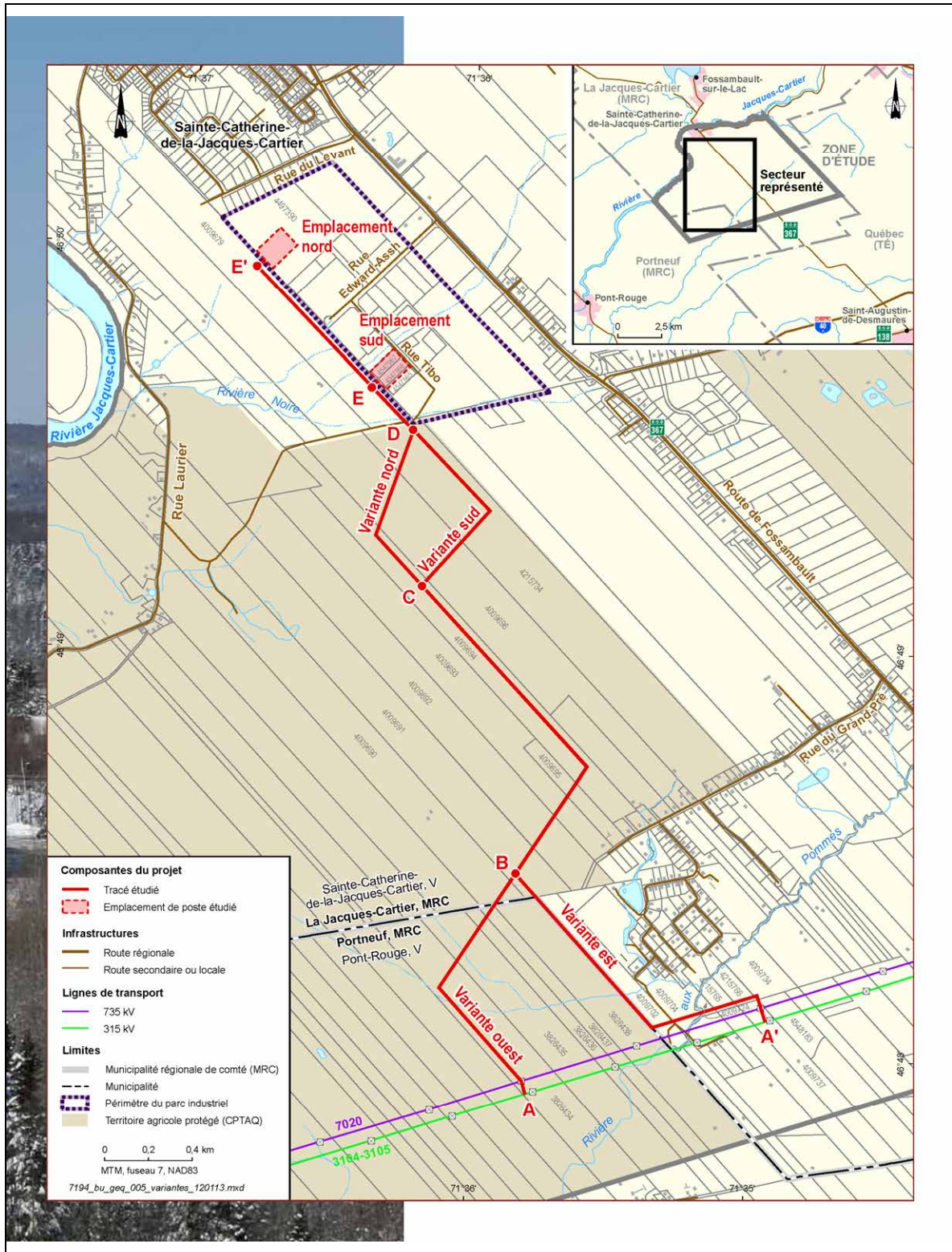
Caractéristiques du poste Duchesnay

Hydro-Québec a limité au parc industriel la zone d'implantation du poste parce que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a exprimé sa préférence pour ce site. Cette aire a reçu une affectation industrielle en 1997 qui a été reconduite dans le schéma d'aménagement révisé en 2004. Du point de vue environnemental, l'implantation du poste dans le parc industriel est la meilleure solution sur un territoire où l'on trouve des activités agricoles, des milieux humides et un milieu bâti qui se développe très rapidement.

Le poste requerra un terrain de l'ordre de 100 mètres sur 150 mètres auquel il faut ajouter des fossés en périphérie. Il accueillera deux transformateurs à 315-25 kV. De plus, on aménagera des bassins de récupération d'huile sous chacun des transformateurs afin de protéger l'environnement en cas de déversement accidentel. Enfin, les 12 départs de ligne de distribution à 25 kV seront souterrains.

Deux emplacements ont été étudiés dans le parc industriel : l'un se trouve au nord de la rue Edward-Assh (emplacement nord), à la limite ouest de la zone industrielle, et l'autre est situé au sud de cette rue (emplacement sud), à l'extrémité de la rue Tibo. L'emplacement nord est entièrement situé dans un peuplement forestier en régénération. L'emplacement sud touche principalement (80 %) un site récemment déboisé. Une très faible superficie de cet emplacement empiète sur une tourbière boisée (7 %) et sur un marécage arborescent (4 %). Le reste est occupé par la forêt mature ou en régénération (9 %).





Tracé de ligne et variantes

Hydro-Québec propose un tracé de ligne avec des variantes, présentés sur la carte de la page 3. Ce tracé, long d'environ 5 km, a été élaboré à la lumière de l'analyse détaillée des composantes des milieux naturel et humain et du paysage.

Aux fins de l'analyse, le trajet à parcourir a été divisé en quatre tronçons qui comprennent soit un seul tracé, soit deux variantes. Le tableau ci-dessous présente les éléments de plus forte résistance touchés par le tracé.

Principaux éléments de résistance traversés par le tracé selon les tronçons (km)

Variante	Tronçon A-A'-B		Tronçon B-C	Tronçon C-D		Tronçon D-E	Tronçon D-E-E'
	Ouest	Est		Nord	Sud		
Culture spécialisée					0,22		
Érablière à potentiel acéricole			0,14				
Tourbière		0,23	0,21	0,34	0,58	0,09	0,14
Marécage arbustif		0,07					
Marécage arborescent	0,24	0,42	0,02	0,37	0,01	0,22	0,74
Grande culture ou pâturage	0,49	0,08					
Longueur totale du tronçon	1,25	1,56	1,70	0,82	0,97	0,31	1,08

Tronçon A-A'-B

En tenant compte des éléments sensibles et des critères techniques, on obtient deux points de dérivation de la ligne à 315 kV (circuits 3104-3105) possibles : les points A et A'. Deux variantes sont donc proposées pour ce tronçon. La variante ouest, d'une longueur de 1,25 km, touche des peuplements forestiers, des terres agricoles et un marécage arborescent. La variante est, d'une longueur de 1,56 km, longe le couloir d'une ligne existante sur environ 0,5 km pour ensuite chevaucher la limite municipale de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier en traversant des peuplements forestiers, une petite tourbière boisée et un marécage arborescent.

Tronçon B-C

Afin d'éviter les zones de cultures spécialisées, les milieux humides et, dans la mesure du possible, les érablières à potentiel acéricole, Hydro-Québec propose un seul tracé pour ce tronçon. Ce tracé passe en grande partie dans des peuplements forestiers matures ou en régénération, principalement à la limite d'un lot boisé. Il a une longueur de 1,7 km.

Tronçon C-D

Pour rejoindre la limite du parc industriel, les deux variantes proposées évitent le plus possible les tourbières présentes au sud-ouest de la zone industrielle. La variante nord, d'une longueur de 0,82 km, profite de la présence de peuplements forestiers. La variante sud, d'une longueur de 0,97 km, passe à la limite d'une culture de gazon et d'une tourbière.

Tronçon D-E-E'

Le dernier tronçon a une longueur différente selon l'emplacement de poste qui sera retenu. Il sera de 0,31 km s'il rejoint l'emplacement sud et de 1,08 km s'il rejoint l'emplacement nord. Il longe la limite ouest du parc industriel, mais doit obligatoirement traverser un marécage arborescent. Tout tracé situé plus à l'ouest empièterait sur une érablière exploitée et s'approcherait de la rue Laurier.



Poste **Duchesnay** à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

INFORMATION-CONSULTATION • Janvier 2012

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DES AVIS

Les propriétaires touchés, les résidents et les organismes qui souhaitent donner leur avis sur ce projet peuvent utiliser le présent formulaire.

Identification

1. **Êtes-vous un propriétaire directement touché par le tracé proposé ?**

OUI NON

Si vous avez répondu OUI, veuillez indiquer le numéro ou l'adresse des lots touchés et préciser sur quelle variante vos lots sont situés :

2. **Êtes-vous un résident intéressé par le projet sans être touché directement par le tracé ?**

OUI NON

3. **Représentez-vous un organisme ?**

OUI NON

Si oui, lequel ?

Date limite pour
présenter un avis :
5 mars 2012

Retourner ce formulaire à :

Claire Trépanier
Conseillère – Relations avec le milieu –
Montmorency
Direction – Affaires régionales
et collectivités
2625, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2C 1P1
Télécopieur : 418 845-7796

Votre avis est important

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Nous vous remercions de votre collaboration.

Vous pouvez remplir ce formulaire en ligne au : www.hydroquebec.com/projets/duchesnay.html.



Poste Duchesnay à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

Préoccupations

1. Quelles sont vos préoccupations à l'égard du projet ? De quel ordre ?

- Social ? Si oui, veuillez expliquer.

- Environnemental ? Si oui, veuillez expliquer.

- Technique ? Si oui, veuillez expliquer.

- Économique ? Si oui, veuillez expliquer.

- Autre : Si oui, veuillez expliquer.

Pertinence des emplacements de poste et du tracé proposés

1. Compte tenu de vos préoccupations, quel emplacement de poste vous apparaît le plus adéquat ?

Emplacement nord

Emplacement sud

Pourquoi ?

2. Compte tenu de vos préoccupations, quel tracé vous apparaît le plus adéquat ?

Tronçon A-A'-B

Variante ouest

Variante est

Pourquoi ?

Tronçon C-D

Variante nord

Variante sud

3. Y aurait-il des améliorations à apporter au projet ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles ?

Commentaires

1. Avez-vous d'autres commentaires à formuler sur ce projet ?

2. La rencontre vous a-t-elle permis de mieux connaître les caractéristiques du projet d'Hydro-Québec ?

OUI

NON

Je n'ai pas participé.

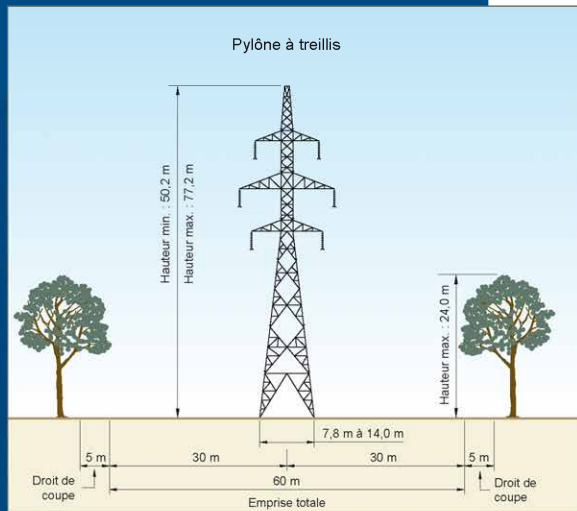
Remarque : Hydro-Québec se réserve le droit de ne pas retenir des avis qui indiquent uniquement un choix de tracé sans énoncer de préoccupations.



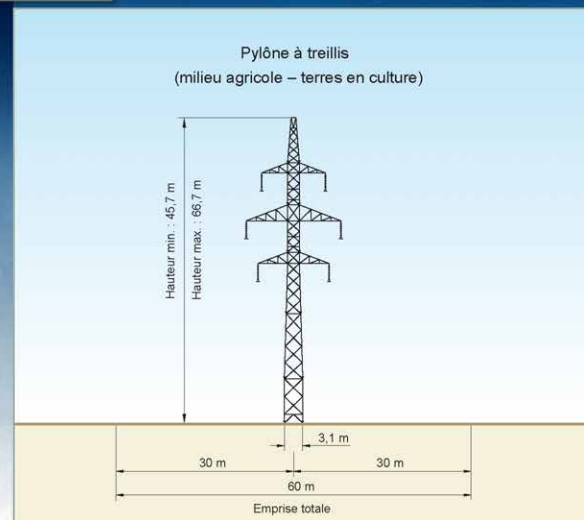
2011E1923

www.hydroquebec.com

Types de pylônes et largeur de l'emprise



La ligne sera supportée par des pylônes à treillis. La hauteur de ces supports variera de 45 à 77 mètres. L'emprise aura une largeur de 60 mètres.



7194_bu_ges_004_pyl_120112.ai

Étapes à venir

Hydro-Québec tient actuellement des séances d'information et de consultation à l'intention des publics concernés dans le but de connaître leurs préoccupations et de les intégrer à son analyse, dans la mesure du possible. Ensuite, elle déterminera l'emplacement de poste et le tracé offrant le plus d'avantages sur les plans technique, économique, environnemental et social et en fera part au public. Puis, elle déposera une étude d'impact sur l'environnement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec en vue d'obtenir les autorisations nécessaires à la construction des équipements.

Calendrier

Information et consultation du public	Hiver 2011-2012
Intégration des résultats de la consultation et prise de décision	Printemps 2012
Information sur la solution retenue	Été 2012
Autorisations gouvernementales	Hiver 2012-2013
Déboisement et construction	Été 2014 à automne 2015
Mise en service (mise sous tension initiale)	Automne 2015
Démantèlement	2016

Participation du public

Hydro-Québec veut intégrer le plus harmonieusement possible le futur poste et sa ligne d'alimentation au milieu. Elle invite tous les organismes, propriétaires et personnes concernés à lui faire part de leurs préoccupations relatives au projet avant le 5 mars 2012 en utilisant le formulaire d'avis joint au présent bulletin ou autrement. Elle prendra en compte ces préoccupations lorsqu'elle définira les caractéristiques définitives du projet et déterminera les mesures d'atténuation à mettre en œuvre.

Appui au développement du milieu

Hydro-Québec veille à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de contribuer au développement des communautés d'accueil grâce à son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI). Dans le cadre du projet, l'entreprise mettra à la disposition des organismes admissibles un montant représentant 1 % de la valeur initialement autorisée des installations visées par le programme.

Pour plus d'information

Ligne Info-projets
418 845-7417
1 855 845-7417 (sans frais)

Claire Trépanier

Conseillère – Relations avec le milieu – Montmorency
Direction – Affaires régionales et collectivités
2625, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2C 1P1

Téléphone : 418 845-7451
ou, sans frais, 1 877 545-6600, poste 7451
Télécopieur : 418 845-7796
Courriel : trepanier.claire@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com

2011E1923



Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.





Poste **Duchesnay** à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

INFORMATION SUR LA SOLUTION RETENUE • Juin 2012



La capacité du poste de Val-Rose, situé à Shannon près de la base militaire de Valcartier, ne suffit plus à répondre à la croissance rapide de la demande dans ce secteur, et Hydro-Québec a atteint la limite des moyens à sa disposition pour soulager ce poste.

Elle préconise d'implanter à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, d'ici l'automne 2015, un nouveau poste à 315-25 kV, le poste Duchesnay, et de le raccorder au réseau au moyen d'une nouvelle ligne biterne à 315 kV jusqu'aux circuits 3104 et 3105. Par la suite, en 2016, il sera possible de démanteler le poste de Val-Rose et sa ligne d'alimentation à 69 kV sur environ 26 km ainsi que la section à 230-69 kV du poste de Québec.

Rappel des étapes précédentes

Au cours des étapes précédentes de l'avant-projet, Hydro-Québec Équipement et services partagés (la division responsable des études et des travaux relatifs à ce projet) a procédé à un inventaire des milieux naturel et humain et des paysages de la zone d'étude, afin de mieux connaître le milieu où seront installés le poste et la ligne projetés.

Sur la base de ces études et en tenant compte de critères techniques, économiques et environnementaux, Hydro-Québec a proposé deux emplacements pour le poste dans le parc industriel de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, un situé

au nord et l'autre au sud, et un tracé comportant des variantes pour la ligne d'alimentation.

Au début de 2012, Hydro-Québec a présenté les résultats des études, les emplacements pour le poste et les variantes de tracé et consulté divers organismes du milieu, les propriétaires concernés et la population, lors de six rencontres. Elle a alors recueilli les commentaires et préoccupations exprimés puis reçu de nombreux avis écrits.

Hydro-Québec a analysé et pris en compte les commentaires et préoccupations exprimés et les avis écrits en vue d'optimiser la solution retenue, afin de favoriser l'acceptabilité sociale du projet.

Emplacement de poste retenu

L'analyse des avis révèle que l'emplacement sud fait l'unanimité. Cet emplacement se trouve au sud de la rue Edward-Assh, à l'extrémité de la rue Tibo. Le poste, accessible de la rue Tibo, aura une capacité de 91 MVA (mégavoltampères).

L'espace clôturé du poste sera d'environ 97 mètres sur 134 mètres. Hydro-Québec doit toutefois acquérir un terrain d'environ 113 mètres sur 153 mètres afin d'aménager des fossés de drainage.

Le poste comprendra entre autres les éléments suivants :

- deux transformateurs à 315-25 kV avec bassins de récupération et séparateur d'huile ;
- des canalisations souterraines pour raccorder les lignes de distribution souterraines à 25 kV au réseau existant ;
- des portiques d'entrée dans le poste d'une hauteur de 28 mètres ;
- un bâtiment de commande.

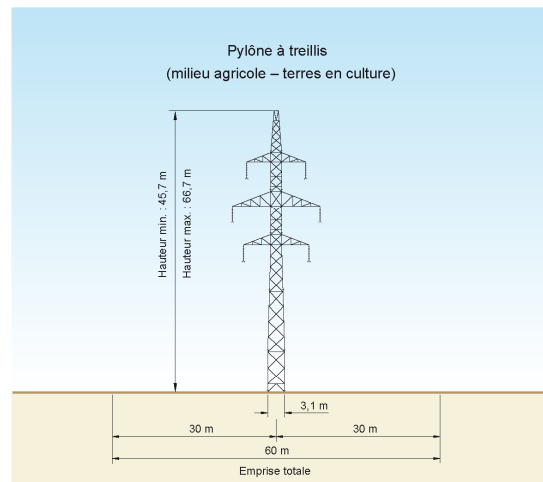
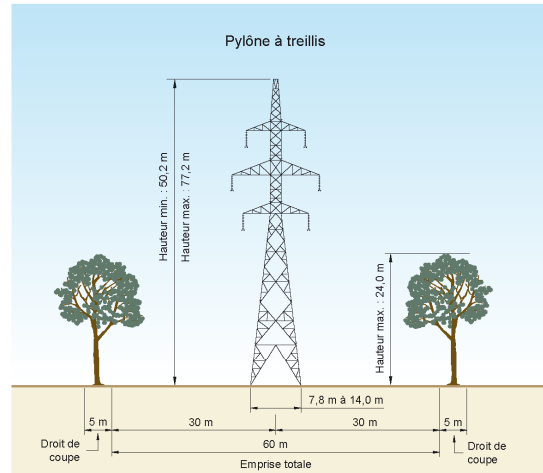
Tracé retenu

Au terme des études environnementales, techniques et économiques et des communications réalisées dans le cadre du projet, Hydro-Québec a retenu un tracé et l'a optimisé en tenant compte des préoccupations exprimées par les représentants du milieu et les propriétaires. Pour ces raisons, chacun des tronçons présenté à l'hiver 2011-2012 a été légèrement modifié.

Le tracé retenu correspond de près à la variante ouest du tronçon A-B, à la variante nord du tronçon C-D et au tronçon D-E menant à l'emplacement sud. On a déplacé la partie centrale du tracé d'une trentaine de mètres vers l'est afin de diminuer la superficie à déboiser d'un peuplement forestier mature, tout en s'assurant de diminuer les impacts sur l'exploitation de la gazonnière.

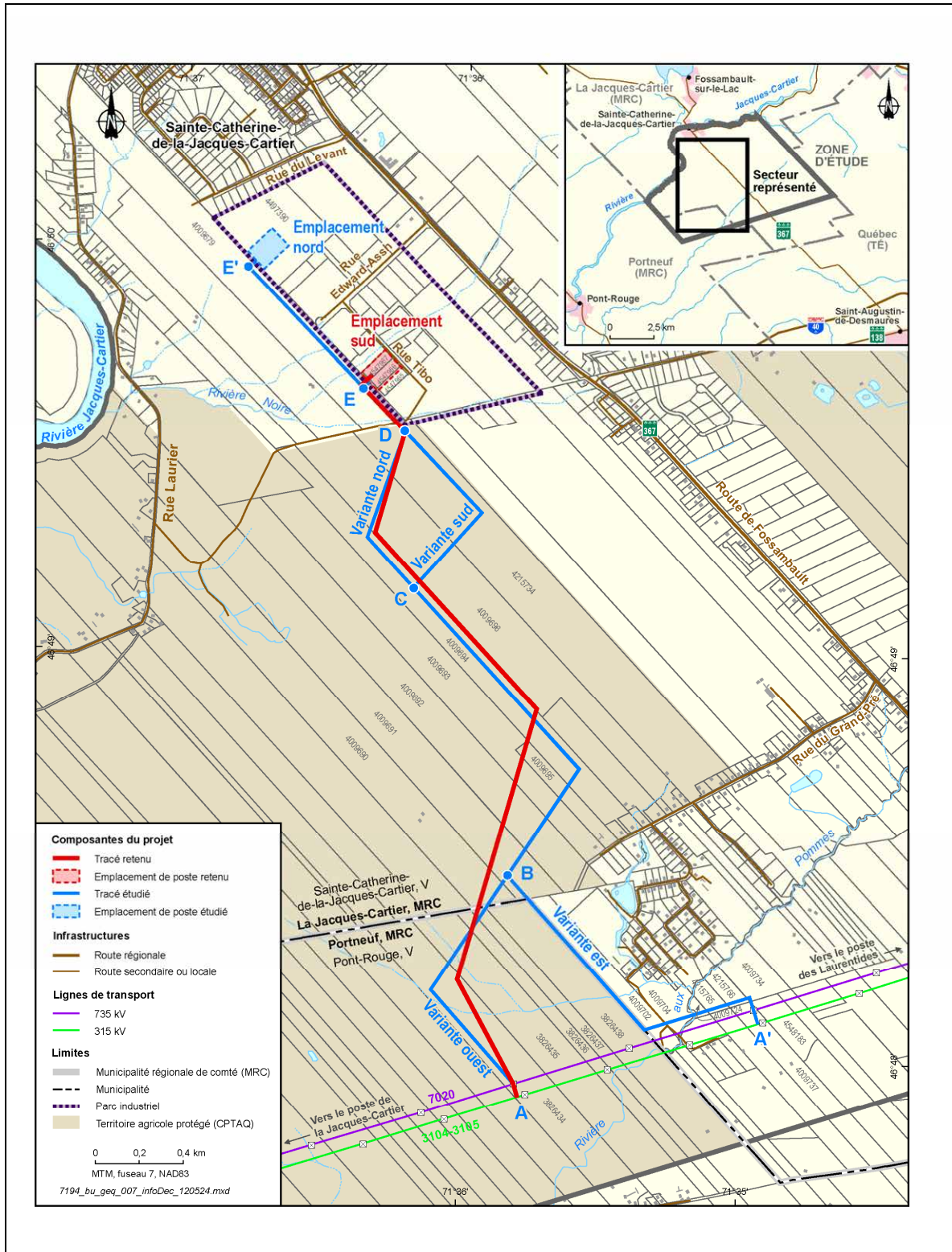
Le tracé retenu évite les érablières exploitées et, dans la mesure du possible, les érablières potentielles. De plus, malgré la multitude de milieux humides dispersés sur le territoire, la plupart des grandes étendues de tourbières et des marécages arbustifs ont pu être évités. Toutefois, le tracé passe dans quelques marécages arborescents constitués de sols présentant un mauvais drainage.

Types de pylônes et largeur de l'emprise



Le tracé retenu ne traverse aucune route et il ne sera pas visible ou le sera très peu des résidences car il sera dissimulé par des peuplements forestiers.

La longueur du tracé est de 3,8 km. Des pylônes à encombrement réduit seront utilisés dans les zones cultivées ou à vocation agricole. Ailleurs, les supports utilisés seront des pylônes à treillis métallique à quatre pieds. La hauteur de ces supports variera de 45 à 77 mètres. L'emprise aura une largeur de 60 mètres.





Des mesures d'atténuation pour réduire les impacts

L'installation de nouveaux équipements entraîne inévitablement des impacts sur l'environnement liés au déboisement, aux travaux de construction et à la présence même de ces équipements.

Hydro-Québec prendra les mesures nécessaires pour atténuer le plus possible ces effets et assurera notamment la protection et la remise en état des terrains pendant et après les travaux.

Au cours des travaux de construction et de remise en état des lieux, Hydro-Québec assurera une surveillance environnementale afin de s'assurer que ses clauses générales en matière d'environnement sont respectées et que les mesures d'atténuation particulières sont appliquées.

Étape à venir

Hydro-Québec doit déposer une étude d'impact sur l'environnement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec en vue d'obtenir les autorisations gouvernementales nécessaires pour réaliser le projet.

Appui au développement de la communauté

Hydro-Québec veille à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de contribuer au développement des communautés d'accueil, grâce à son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI). Ainsi l'entreprise mettra à la disposition des organismes admissibles un montant représentant 1 % de la valeur initialement autorisée des nouvelles installations visées par le PMVI une fois les travaux commencés.

www.hydroquebec.com/projets

Calendrier

Information sur la solution retenue	Été 2012
Dépôt de l'étude d'impact	Automne 2012
Demande des autorisations gouvernementales	Hiver 2012-2013
Déboisement et construction	Été 2014 à automne 2015
Mise en service du poste et de la ligne	Automne 2015

Pour plus d'information

Charlotte Sutton


Conseillère – Relations avec le milieu – Montmorency
Direction – Affaires régionales et collectivités
2625, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2C 1P1
Courriel : sutton.charlotte@hydro.qc.ca

Ligne Info-projets

418 845-7417

Sans frais : 1 855 845-7417

2012E0568

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

